

FAÇONNER

01 Ain
c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

DURABLEMENT

NOS TERRITOIRES

LE PROGRAMME 2023

FORMATIONS

Depuis 40 ans, le CAUE de l'Ain œuvre quotidiennement à l'aménagement de la qualité de vie. Engagé, attentif au vivre ensemble et interlocuteur de terrain, il propose de vous transmettre son expérience, de vous initier à ses savoirs et ses savoir-faire à travers un programme de formation résolument tourné vers la transition qui s'impose à notre époque.

La formation au CAUE :

Depuis plusieurs années, le CAUE accompagne les élus, les techniciens des collectivités, les professionnels afin de favoriser la montée en compétences des acteurs de l'aménagement, en cohérence avec les enjeux du territoire et collant au plus près de l'actualité.

Le CAUE peut aussi accompagner une collectivité dans la mise en place d'une formation personnalisée sur site au profit de ses élus et agents, il s'agit alors de formation « sur-mesure ».

Thèmes :

Patrimoine • Urbanisme • Paysage • Biodiversité • Énergie • Architecture

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Il dispose de droit de l'agrément de formation des élus jusqu'au 31 décembre 2022.

Le CAUE de l'Ain est certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, depuis le 11 février 2022.

Publics visés :

Elus locaux et départementaux, responsables de service, techniciens, professionnels de l'aménagement public et privé ou toute personne s'intéressant à la qualité du cadre de vie...

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

PROGRAMME 2023

Accompagné d'experts sur chacun des sujets abordés, le CAUE de l'Ain est aujourd'hui un centre de formations pointu visant à vous épauler dans vos cheminements professionnels et vos responsabilités d'élus.

A l'heure où les citoyens cherchent à vivre dans des territoires porteurs de sens, un défi écologique majeur est à relever dans les domaines de l'aménagement, du patrimoine et du développement durable. Voilà 4 formations complémentaires et indépendantes qui pourraient vous intéresser :

CYCLE : « ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

23 février :

PAYSAGE NOCTURNE

Niveaux d'éclairage, cadre réglementaire, ambiance, sécurité, biodiversité, énergie...

Alors que nombre de communes font le choix d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public une partie de la nuit afin de faire des économies d'énergies, la formation propose de repenser le paysage nocturne de votre commune.

Un éclairage durable, bien pensé, crée un environnement nocturne plus sûr et plus agréable, tout en réduisant les coûts énergétiques et l'empreinte carbone communale. Il s'agit en fait d'un véritable projet. A travers des retours d'expériences, la journée vise à s'approprier le sujet de la lumière afin de l'utiliser de la façon la plus juste tout en lui donnant plus de sens.

Objectif de formation : argumenter des choix lumière dans une commune.

Pré inscription :

<https://forms.gle/s866dM6upFEf2ebV8>

19 octobre :

ARCHITECTURE

Architectures décarbonées, matériaux biosourcés, rénovation, pérennité...

Des contraintes environnementales aux cadres réglementaires en passant par la mise en œuvre, la formation propose de naviguer vers le projet idéal.

Objectif de la formation : Appréhender et intégrer l'ensemble des attentes de la RE2020 dans l'architecture (économie circulaire / biosourcé-géosourcé-réemploi / etc.).

Pré inscription :

<https://forms.gle/vsofnlSxA3steCWx9>

27 avril :

ESPACE PUBLIC

Enjeux environnementaux, flore adéquate, perméabilité des sols, bassins d'orages...

La formation apporte les bases du fonctionnement des écosystèmes urbains et des effets du changement climatique. Le but est d'appréhender les pratiques capables de répondre aux enjeux de la transition écologique dans vos projets.

Objectif de formation : Appréhender les effets du changement climatique dans les espaces publics et argumenter des choix de conception.

Pré inscription :

<https://forms.gle/B64CagF366vmswb97>

15 juin :

PLU / PLUI

Adaptation au climat, projet de territoire, PCAET, vulnérabilité ...

Au sein de leurs communes, des intercommunalités, les élus sont responsables des de la gestion qui engagent l'évolution des paysages urbains, agricoles et naturels des espaces qu'ils administrent. A travers des retours d'expériences, la formation apportera des clés afin d'accompagner les territoires vis-à-vis du défi collectif majeur que nous avons à relever.

Objectif de formation : Intégrer des mesures d'atténuation des effets du changement climatique, d'adaptation et d'innovation face au changement au sein des documents de planification.

Pré inscription :

<https://forms.gle/Qwv8osPWrneQAfrM8>

Informations :

Lorène Jocteur
ou Nathalie Lequy

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue-ain.org

www.caue01-formation.org

Lieu des formations :

Les formations ont lieu majoritairement à Bourg-en-Bresse, sauf à quelques exceptions et cela à des fins pédagogiques. Elles peuvent cependant être organisées au sein de votre organisme ou sur votre territoire en fonction du nombre d'inscrits.

Durée

La journée de formation est de 7 heures. Les formations sont de 1, 2 ou 3 journées selon le contenu pédagogique.

Horaires

9h00-17h00

Pause déjeuner

Les repas seront pris en charge pour les formations à Bourg-en-Bresse.

Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne grâce au lien correspondant à chaque formation.

L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix des formations :

Formation 1 jour : 350 euros

Formation 2 jours : 600 euros

Autres formations :

voir le programme détaillé de la formation correspondante.

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12. Il est nécessaire que 6 personnes soient inscrites pour que la formation ait lieu.

Situations de handicap:

Pour étudier un besoin spécifique, contactez-nous (formation@caue-ain.com) pour étudier au mieux votre demande.

Pré-requis

aucun

CYCLE : «FONDAMENTAUX EN ARCHITECTURE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT»

23-24 mars :

DENSIFICATION SPONTANEE

BIMBY, lotissements, voisinage, optimisation, ZAN, division parcellaire, enveloppe urbaine...

De la loi SRU de 2000 à la loi «Climat et Résilience» d'août 2021, l'Etat fixe désormais l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050 qui devra se décliner prochainement dans les documents de planification et d'urbanisme...

Objectif de la formation : Accompagner et organiser le renouvellement urbain spontané dans la commune.

Pré inscription :

<https://forms.gle/Pydtjv5Tu7jvroU8>

16, 17 et 24 novembre :

PAYSAGE ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Place, cour d'école, rue, parvis, jardin, cimetière,...

Réfléchi en termes de projet, le paysage est un sujet essentiel et fédérateur pour imaginer les bonnes solutions pour l'avenir de nos territoires en transformation.

Les aménagements mettant le paysage au coeur du projet apportent des solutions réalistes et facilitatrices qu'il est bon de connaître et de comprendre afin de guider.

Objectif de formation : Utiliser le paysage à bon escient dans les projets d'aménagements, de la commune à la cour d'école.

Pré inscription :

<https://forms.gle/2yZuFazPdkNptmMM8>

1, 2 et 9 juin :

PATRIMOINE BÂTI, RECONVERSION ET RÉEMPLOI

Espace protégé, bâti ancien, architecture XXème, monument historique,...

Suite à un changement de destination ou de vocation, d'une évolution des usages, la question de la reconversion d'un site ou d'un bâtiment peut se poser. La considération du patrimoine architectural, industriel ou naturel est alors un levier de projet pour nos villes et villages en termes d'histoire, d'identité, de recyclabilité...

Objectif de formation : Déceler la valeur patrimoniale d'un lieu.

Pré inscription :

<https://forms.gle/Cfyu7fVtzVz2285j6>

7 et 8 décembre :

PROJET DE A À Z

Procédure, financement, échelle, gouvernance, parcours,...

Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir par où commencer et comment faire. Parce que les opérations d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont assurées par une pluralité d'acteurs publics et privés. Parce qu'il est nécessaire de connaître a minima le code de la commande publique. Cette formation vise à vous épauler juridiquement et vous apporter des méthodes afin de piloter une opération d'aménagement de l'idée à l'achèvement des travaux.

Objectif de formation : Conduire un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage dans une commune.

Pré inscription :

<https://forms.gle/aU2iKWZxOjzeoXxe8>

LES FORMATIONS «SUR-MESURE» à décliner sur votre territoire :

COULEUR

2 jours

Comment faire mieux avec parfois moins ? Les couleurs peuvent être un début de réponse. Par petites touches et de proche en proche, par le simple fait de colorer sa façade ou de jardiner son pied de mur, nous oeuvrons tous à embellir notre cadre de vie. L'apparente facilité à parler de couleurs cache des dimensions culturelles, sensibles et techniques et scientifiques. La formation proposée vise à savoir argumenter un choix chromatique.

Objectif de la formation : Argumenter des choix de couleurs dans une commune.

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGES

2 jours

Comment transmettre une ambiance, valoriser un projet, sensibiliser à un thème, communiquer sur un évènement ? La photographie est un outil précieux largement démocratisé mais pourtant pas toujours bien maîtrisé ... La formation propose donc de se donner le temps d'apprendre à réaliser de belles photos architecture et de paysage.

Objectif de formation : Réaliser des photos d'architecture et de paysage réussies.

LIRE UN PAYSAGE

1 jour

Qu'il soit quotidien ou exceptionnel, urbain ou naturel, le paysage est un mot simple qui porte en lui de nombreuses notions et définitions ... Véritable outil de discussions et de projets, la lecture de paysage permet de fédérer autour d'un lieu, de s'enraciner et de débattre sereinement.

Objectif de formation : Lire, comprendre, appréhender les notions de paysage afin de se doter d'outils de description.

PLATEFORME S-PASS TERRITOIRES

2 jours

S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie favorise la mise en réseau et la coopération des acteurs et des publics pour faire émerger une intelligence collective des territoires.

Objectifs de la formation : comprendre les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme / prendre en main la plateforme, de l'animation au partage de contenus / asseoir une culture commune du travail en réseau

Informations :

Lorène Jocteur ou Nathalie Lequy :

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue-ain.org

www.caue01-formation.org



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du
préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Il dispose de droit de l'agrément de formation des élus jusqu'au 31 décembre 2022.

Le CAUE de l'Ain est certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de
formation, depuis le 11 février 2022.

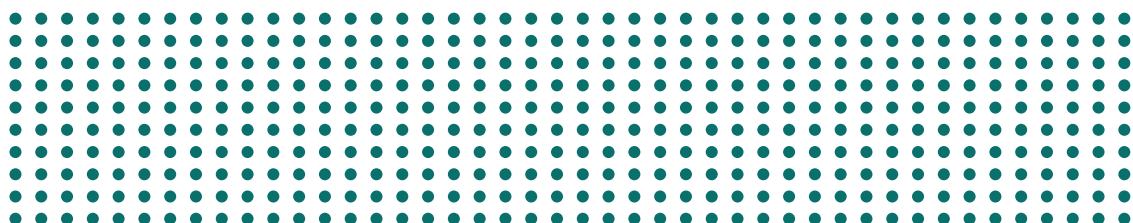
CAUE de l'Ain , 34 rue du général Delestraint 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue01.org

www.caue01-formation.org



Décembre 2022